

LIBERTÉ, ÉGALITÉ.

NOUVELLES POLITIQUES

NATIONALES ET ÉTRANGÈRES.

SECONDE ANNÉE RÉPUBLICAINE.

PRIMIDI 21 du Mois Messidor,

Ère vulgaire.

Mercredi 9 Juillet 1794.

Le Bureau des *Nouvelles Politiques*, &c. Feuille qui paroît tous les jours, est établi à Paris, rue Honoré, vis-à-vis la Maison de Noailles, n^o. 1499, près des Jacobins. Le prix de la souscription est de 42 liv. par an, de 21 liv. pour 6 mois, & de 12 liv. pour trois mois. Les lettres d'envoi doivent être chargées, attendu le grand nombre de lettres qui s'égarent, & adressées franches au citoyen FONTANILLE, chargé de recevoir l'Abonnement, qui commencera dorénavant le premier de chaque mois (nouveau style). Ceux qui voudront s'abonner dans le courant d'un mois, ajouteront au prix du trimestre, du semestre ou de l'année, deux sols par feuille pour chacun des jours qui resteront à s'écouler jusqu'au premier du mois suivant (nouveau style).

ANGLETERRE.

Suite des nouvelles de Londres, du 20 juin.

ILavoit été annoncé que le parlement devoit être prorogé hier; mais les nouvelles reçues du continent ont sans doute déterminé le ministre à ne pas s'exposer seul au mécontentement général que les événements du jour exalterent de plus en plus. Le parlement restera donc encore assemblé, & sera en mesure de donner la sanction aux projets quelconques de M. Pitt. Cette démarche indique que ce ministre ne se sent plus assez fort lui-même contre le torrent des événements qui l'entraînent, lui & toute l'Angleterre, avec un effort supérieur aux forces physiques, morales & politiques des trois royaumes.

Les gazettes ministérielles se gardent bien de donner les nouvelles qu'elles ont; mais ce qu'on veut cacher d'un côté se révèle d'un autre. On vient de remettre à terre les troupes embarquées à Grenvich pour le continent; c'est à dire assez qu'elles auroient peine à y arriver; les craintes sur Ostende ont fait baisser hier les fonds publics: enfin, l'armée du comte de Moÿra, qui devoit passer depuis si long-temps sur le continent, demeure campée à Southampton, où le roi doit aller la visiter avec sa famille.

En voilà plus qu'il n'en faut pour prouver au peuple britannique qu'il a été cruellement abusé par le ministre, qui l'a engagé dans la guerre actuelle, puisque le résultat de tant de projets de conquêtes, d'invasions & de réductions, est la perte presque inévitable de l'élite de nos troupes errantes dans la Belgique, & l'établissement dans la Grande-Bretagne d'une force armée étrangère qui menace la liberté du peuple.

Car les ministres investis d'un pouvoir despotique en usent sans aucun ménagement; ils dirigent journellement leurs rigueurs contre les individus qui parlent de réforme parlementaire; & tandis que la guerre du dehors mine notre prospérité commerciale, les désordres du dedans désaffectionnent le peuple de cette constitution, dans laquelle M. Pitt a cherché & trouvé les armes terribles du despotisme sous lesquelles il fait tout plier à ses volontés.

Lord Stanhope vient de faire insérer dans les journaux

quelques détails des excès auxquels se sont portés les satellites du ministre dans sa maison.

FRANCE.

ARMÉE DES PYRÉNÉES ORIENTALES.

Rapport de l'opération de Campredon & Ripoll, par la division du Mont-Libre, sous les ordres du général Doppet.

La division du Mont-Libre vient de faire diversion aux autres divisions du général en chef Dugommier; elle a, dans l'espace de quinze jours, dispersé & battu des rassemblemens de quinze mille Castillans; elle a détruit la fameuse fabrique d'armes de Ripoll; elle a transporté les outils dans les ateliers de la République; & Campredon n'est plus.

Comme il importe que je m'explique sur cette expédition, il seroit d'un autre côté trop long d'en publier tous les rapports particuliers; je présente le rapport général de cette opération, m'engageant à fournir à demande toutes les preuves nécessaires & les rapports particuliers des officiers républicains qui m'ont secondé dans ce mouvement.

Je reçus le 7 prairial, au Mont-Libre, une lettre du général Dugommier, qui m'annonçoit la nécessité de me porter du côté de la division du général Augereau, qui étoit menacée par des forces supérieures. Je fis du moment des dispositions nécessaires; mais la neige, les mauvais chemins, les apprêts nécessaires aux transports de l'artillerie dans les montagnes, tout me força à ne fixer mon départ qu'au 15 prairial sur le soir. Je fis donc construire des traîneaux pour quatre pièces de 4 & deux obusiers de 6 pouces; je pris quatre pièces de 2, quatre républicaines, deux mortiers de 6 pouces & deux suédois. Je me disposai sur Campredon; & ma division marchante fut distribuée en trois colonnes, l'une de mille hommes passa par Villefranche, Py & Mantet, traversant le Camagro, & vint se placer sur les hauteurs à portée du fusil de Campredon; une autre colonne passa par Palau, Daury, & me rejoignit à une petite lieue de Ribbes; la colonne que je commandois passa par Aps, la Moline, Tose, & vint à Ribbes.

Ribbes voulut se défendre, mais elle ne put résister aux

fortes républicaines. Tous les habitans s'enfuirent. Nous y trouvâmes des denrées; nous y primes sur-tout un magasin où il y avoit 1,000 lits complets: je chargeai ce que j'avois de mulets, du linge qui pouvoit nous être utile; je pris les armes & les cartouches; le reste fut incendié, pour en priver l'ennemi, près d'une rivière où le feu ne pouvoit pas gagner ni consumer les maisons de la ville. Nous partîmes de Ribbes pour nous porter sur Campredon; nous étions aux environs de cinq mille hommes; la route fut pénible pour l'artillerie & les convois; cependant nous arrivâmes aux portes de Campredon.

Le général Augereau y avoit envoyé mille hommes & une pièce de canon; cette colonne avoit avant mon arrivée, rejoint la colonne que j'avois fait partir de Vilfranche, sous les ordres de mon aide-de-camp Thonin; & lorsque j'arrivai, je trouvai Campredon occupé par les troupes de la république. J'arrivai cependant assez à temps pour pouvoir empêcher l'ennemi de s'en emparer de nouveau, parce que de suite je plaçai de l'artillerie sur les hauteurs.

La colonne d'Augereau me quitta le lendemain matin, pour retourner du côté de Saint-Laurent-de-la-Mouga, & me laissa seul le soin de garder Campredon, & de poursuivre l'ennemi plus loin.

J'avois alors 6 mille 400 hommes: je sentis que je pourrois poursuivre l'ennemi & m'emparer de la fameuse fabrique d'armes de Ripoll; il falloit auparavant établir une communication entre notre division & la république; je fis donc placer des forces entre Campredon & Prats-de-Mollo. A mesure que j'avançois, je faisois part des mouvemens & des succès au brave général Dugommier: aussi, sentant mon peu de force, envoya-t-il à Campredon la légion des Allobroges.

Je partis pour Ripoll, & je laissai le commandement de Campredon & la surveillance de la communication au général divisionnaire Charlet. Il est de fait qu'avec la moitié des Allobroges il avoit 2 mille 532 hommes, sans compter les canonniers & les cavaliers d'ordonnance. A deux lieues & demie de Campredon, il me fallut battre & réduire St-Jean-des-Abadessas; une colonne commandée par mon aide-de-camp Thonin, & marchant sur les hauteurs de gauche, prit à l'ennemi 300 moutons, 12 juments, 7 bœufs, 80 chèvres & des cochons. Cette colonne tua beaucoup de monde à l'ennemi, & fit plusieurs prisonniers.

J'établis une garnison à St-Jean-des-Abadessas, pour garder la communication avec Campredon; j'y laissai des officiers pour veiller à la sûreté des prises, pour empêcher les dégâts, & je continuai le même jour ma route sur Ripoll.

C'étoit un combat continu le long de notre route; tantôt c'étoit un pont coupé que l'artillerie rétablissoit de suite; tantôt c'étoit un rassemblement de villageois caillans, qu'il falloit ôter du chemin à coups de fusils, & sur-tout à coups de bayonnettes. J'avois marché à Ripoll sur trois petites colonnes; j'étois de celle du centre, où marchoit l'artillerie & les convois. Les colonnes de gauche & de droite eurent de violens combats à soutenir toute la journée, parce que l'ennemi vouloit sur-tout arrêter les mulets & l'artillerie. Arrivés en face de Ripoll, nous fûmes reçus à coups de fusils des remparts: mes frères les républicains gagnèrent intrépidement les hauteurs qui dominent la ville; & après deux heures de combat, la ville fut à nous. Je laissai toute la troupe placée militairement hors de la ville; j'entrai seulement avec le chef de l'état-major, le commissaire des guerres, le directeur des subsistances & un bataillon, pour saisir tout ce qui pourroit servir à la république, & pour empêcher tous dégâts, pillages & incendies. Je fis d'abord visiter les ateliers d'armes de la ville de Ripoll; nous y trouvâmes beaucoup d'armes

non finies, beaucoup d'outils, beaucoup de subsistances & quelque peu d'argenterie dans une église.

Tous les habitans avoient fui: cependant j'en fis rentrer quelques-uns qui étoient cachés hors de la ville, je leur fis donner des subsistances, & ne négligeai rien pour leur prouver que la république fait la guerre aux tyrans, mais non pas aux peuples.

Tandis que je m'occupois à faire évacuer les armes & les outils dans l'intérieur de la république, je fus instruit par le commandant de Saint-Jean-des-Abadessas, que l'ennemi vouloit couper notre communication avec Campredon, & nous empêcher d'emporter les prises faites. Je fis marcher un bataillon sur Saint-Jean pour protéger nos convois & assurer notre retraite; pendant ce temps, l'ennemi se renforçoit autour de nous: les habitans même que j'avois nourris lui servoient d'espions, & je vis qu'il étoit temps de nous replier sur Campredon: car il est bien aisé de concevoir qu'après avoir laissé une garnison à Campredon & Saint-Jean-des-Abadessas, je ne pouvois pas avoir assez de forces pour m'assurer la possession de Ripoll. Cette ville, placée entre Olot & Vich, fournissait dans un jour une force de douze à quinze mille hommes pour nous cerner & nous détruire. Nous étions à Ripoll trop éloignés de Puçerda, pour y appuyer notre droite, & trop loin de Saint-Laurent-de-Mouga, pour, de l'autre côté, appuyer notre gauche. Enfin notre colonne se trouva seule & isolée en Catalogne. Cependant elle remplissoit son but, & faisoit diversion à l'ennemi, puisqu'elle attiroit sur elle tout ce rassemblement, pour laquelle le général en chef Dugommier m'avoit ordonné d'appuyer sur la droite. Elle remplissoit encore un autre but non moins important, c'étoit de détruire une des plus belles fabriques d'armes de l'Espagne, c'étoit de prendre des armes à l'ennemi, c'était de faire entrer dans les ateliers de la république, des outils qui deviennent plus rares depuis que nous sommes en guerre avec l'Autriche & l'Angleterre. Des lettres reçues de Saint-Jean-des-Abadessas, m'apprirent que l'ennemi y augmentoit ses forces; je devois craindre qu'il n'eût coupé les trois ponts qui nous étoient nécessaires pour retourner à Campredon. Je fus qu'un de nos convois venoit d'être attaqué, que nous y avions perdus des mulets que l'ennemi avoit tués, ne pouvant les emmener. Je fis mettre la troupe & les convois en marche le 29 prairial, à une heure après minuit, pour retourner à Campredon. J'avois amassé beaucoup de grains; & ne voulant pas que l'ennemi en profitât, j'avois signé au citoyen Lejean, directeur des subsistances, l'ordre de faire incendier ce magasin; cependant, au moment de mon départ, je réfléchis que si je ne pouvois forcer la ligne de l'ennemi, je serois obligé de revenir sur Ripoll, pour retourner en Cerdagne par Ribbes; je vis qu'en ce cas j'aurois besoin de ces subsistances, & je ne fis point mettre le feu; & il n'y a rien eu de brûlé à Ripoll; je fis seulement, à un quart de lieue de la ville, brûler quelques biscuits, n'ayant pas assez de mulets pour les emporter. Toute la colonne certifiera qu'il n'y a pas eu une maison de brûlée à Ripoll. Avant que la colonne se fut mise en marche, j'avois eu soin de faire briser dans les ateliers tout ce que servait à la confection des armes: j'avois fait porter les marteaux & la hache dans toute les fabriques. Enfin, d'après le rapport des ouvriers d'artillerie, un chef des armuriers de Ripoll, qui a demandé de rentrer avec nous dans la république, la perte de l'ennemi dans les ateliers de Ripoll, est de plus de dix millions; nous en avons sorti sur nos mulets, pour près de deux millions d'outils; nous en avons sorti un mulet chargé d'argenterie, nous en avons fait des prisonniers de guerre. J'ai fait conduire au quartier-général de l'armée, deux otages, qui sont deux particuliers fort aînés du pays, & qu'on a trouvés occupés à

faire évacuer dans l'intérieur

Pour distribuer, mais ennemis, bonne de trouvoient praticable va le long de Campredon.

Thonin de la colonne de la plus d' & favorise elle toute mes, & e

Arrivé que nous à la tête le commis doisis, à sans les tance de tombée a reufe & mes: non conde foi sonniers, bataillons garde ser ville; & garde av

La colonne des hauteurs j'avois a son général C vilion av de 4 qu apparem près de 2

En en bataillon le fis être bataillon le commun je revins la ville.

Dès qu'positions Miquelet Prats-de-bon miq de la col

J'avois & au re ma divi premier les enri

Le d' f a J s i uisse p croyus suite, a

faire évacuer leurs familles, leurs bestiaux & leur mobilier, dans l'intérieur de la Catalogne.

Pour faire notre retraite de Ripoll fut Campredon, je distribuai la troupe en deux colonnes; l'une, celle de gauche, marchoit sur la crête des montagnes, entre les forces ennemies venant d'Olot, & le chemin que parcouroit la colonne de droite & les convois. La colonne de droite, où se trouvoient les convois d'artillerie, suivoit la seule route praticable pour le canon, c'est-à-dire, celle qui de Ripoll va le long de la rivière, à Saint-Jean-des-Abadesses & Campredon.

Thonin, chef d'escadron, fut encore chargé de la conduite de la colonne qui devoit parcourir la montagne, & trouvoit le plus d'obstacles; aussi eût-elle à combattre tout le jour, & favorisa-t-elle le passage de notre convoi, en attirant sur elle toutes les forces de l'ennemi: elle ne perdit pas 10 hommes, & en tua plus de 800.

Arrivé à Saint-Jean-des-Abadesses, & voyant les obstacles que nous trouverions pour arriver à Campredon, je me mis à la tête de l'avant-garde de la grande colonne; je donnai le commandement de la colonne au général Peyron. Je conduisis, à la hâte, cette colonne composée de 400 hommes, sous les murs de Campredon. Quand je fus à quelque distance de cette ville, nous nous aperçûmes qu'elle étoit retombée au pouvoir des Espagnols. Cette manœuvre malheureuse & incompréhensible ne découragea pas nos frères d'armes: nous nous décidâmes de suite à la conquérir une seconde fois. Campredon étoit déjà, dans le rapport des prisonniers, occupé par trois bataillons de ligne & plusieurs bataillons villageois; mais, sans attendre la colonne, l'avant-garde seule s'empara d'une butte importante dominant la ville; & l'ennemi, fustillé, l'évacua. Il est vrai que l'avant-garde avoit une pièce de 4 & une de 2.

La colonne arriva; on finit de chasser l'ennemi de toutes les hauteurs; & je m'établis de nouveau à Campredon. Je n'avois aucune connoissance, ni aucune nouvelle de la division que j'avois laissée à Campredon, sous les ordres du général Charlet. Je fis ramener les munitions que cette division avoit laissées; je fis tirer de la rivière les deux pièces de 4 que Charlet y avoit fait précipiter, ne pouvant pas apparemment s'en servir. Il est à observer que je trouvai près de 20 mille rations de pain dans l'église.

En entrant le 30 au soir dans Campredon, avec un seul bataillon, je fus averti que le feu étoit à une maison; je le fis éteindre; je laissai seulement dans la ville le deuxième bataillon du vingt-neuvième régiment d'infanterie légère, avec le commissaire des guerres, & le directeur des subsistances; je revins bivouaquer, avec le reste de la troupe, hors de la ville.

Dès que le jour parut, je m'établis dans les plus sûres positions; je fis partir un bataillon & trois compagnies de Miquelets, pour aller de suite établir la communication de Prats-de-Mollo & Campredon: je chargerai le capitaine Bassier, bon miquelet, de s'informer le long de cette route, du sort de la colonne du général Charlet.

J'avois fait mon rapport au général en chef Dugommier, & au représentant du peuple. J'étois décidé de rester avec ma division à Campredon, lorsqu'à dix heures du matin, premier messidor, il se manifesta dans Campredon & à tous les environs un incendie général.

Le chef du génie me fit sentir l'impossibilité d'arrêter le feu. Je fis battre la générale; & deux heures plus tard, je fus plus été à temps de sortir les convois. Je l'avoue, je croyais alors que c'étoit l'ennemi qui, avant la défaire & la suite, avoit mis le feu à Campredon; mais une lettre que

j'ai vue depuis, du général Charlet, paroît démontrer qu'il eut trouver en brûlant cette ville, un moyen plus sûr de sauver sa colonne & d'éviter la poursuite de l'ennemi: quasi qu'il en soit, tout Campredon fut en feu dans un même instant. Nous nous repliâmes conséquemment sur Prats-de-Mollo; mais en bon ordre, en menant avec nous nos canons & ceux qu'avoit laissés Charlet, en amenant des moutons, 180 mulets chargés d'outils, & des chevres, en amenant beaucoup de prisonniers.

Arrivé à Prats-de-Mollo, je donnai ordre pour le départ de la colonne pour la Cerdagne espagnole; je laissai cependant deux bataillons à Prats-de-Mollo, pour être dans le cas de marcher sur Campredon, si le plan du général Dugommier l'exigeoit.

Je laissai nos deux obusiers sur le fort de Lagarde à Prats-de-Mollo, d'après que le chef du génie & le chef d'artillerie me l'eurent démontré nécessaire.

J'ai su après mon arrivée à Prats-de-Mollo, que le général Charlet avoit été attaqué à Campredon, & qu'il s'étoit replié sur Villefranche, en passant par Plaguilhem.

Une vérité qui me reste à dire à la république, c'est que tous les soldats républicains qui ont fait cette expédition, se sont conduits d'une manière au-dessus de tous éloges: à la vitesse de la marche, à l'ardeur de combattre, on ne s'est aperçu ni des obstacles des chemins, mauvais & montagneux, ni de la pluie que nous avons eue le plus souvent, en route ou au bivouac, pendant les quinze jours qu'a duré cette expédition: il m'est difficile de faire l'éloge d'aucun en particulier; tous mes frères d'armes se sont conduits en soldats vraiment républicains.

Pour copie conforme,

Sigac. DOPPEL.

ARMÉE DE SAMARE ET MEUSE.

Au bivouac de Courfelle, le 15 messidor.

La victoire ne cesse pas d'être à l'ordre du jour sur les bords de la Sambre, & bientôt nous acheverons de cermer les Autrichiens sur leur gauche. Après un combat très-vif, l'ennemi vient d'être chassé d'un poste avantageux qu'il occupoit en avant de Mous; la suite de cette victoire a été la prise de cette ville, qui est en notre pouvoir depuis deux jours. Cobourg va donc être obligé de revenir sur ses pas pour nous faire face; bientôt il va être attaqué sur tous les points; dans peu nous aurons de nouvelles victoires à annoncer.

L'ennemi occupe encore quelques postes à N.velle, sur la route de Bruxelles; mais déjà le fort de l'armée est en arrière de cette ville. Tout nous fait espérer que nous allons faire une invasion dans toute la Belgique, la terreur y est générale. Tous les riches, tous les ennemis du peuple & de la république, commencent à préparer leur départ.

Un corps nombreux de cavalerie française vient de quitter l'avant-garde pour se porter sur la droite du côté de Namur, dont on doit faire le siège; l'on attend des nouvelles de cette partie-là. L'épouvante & le découragement sont actuellement les seuls sentimens des esclaves coalisés: les hollandais, sur-tout, désertent en grand nombre; ce matin encore, il nous est arrivé deux cents cavaliers avec armes & bagages.

De Paris, le 21 messidor.

On écrit du Port-de-la-Montagne que la première division de notre escadre, qui étoit demeurée stationnaire pendant quelques jours dans le golfe de Juan, entre Cannes & An-

tibes, a remis en mer, & qu'elle tient une croisiere devant l'escadre angloise, qui a déjà plusieurs fois refusé le combat. On ajoute que nos braves marins ont fait six prises de bâtimens chargés de comestibles & de marchandises, qui ont été conduits à Nice.

On a conduit aussi au Port-de-la-Montagne un navire espagnol chargé de laine.

On se rappelle avec attendrissement le trait de bravoure & l'élan de piété filiale du jeune Darrudder, tambour, âgé de 14 ans, qui, à l'affaire de Fongereuse, dans la Vendée, voyant son père tomber mort à son côté, lui arrache un pistolet de sa ceinture, court sur le meurtrier, lui brûle la cervelle, & continue de battre la charge contre les brigands jusqu'à leur entière déroute. Ce digne émule des Violla & des Barras vient d'être offert pour modèle aux élèves de l'École de Mars par les représentans du peuple qui l'ont admis à cette école, & lui ont donné l'accolade fraternelle au milieu des applaudissemens & des démonstrations de la joie la plus vive. *Oui nous l'imiterons; oui nous vengerons nos freres; oui nous affermirons la liberté,* s'écrie-t-on de toutes parts. Cette scene touchante a électrisé toutes les âmes: on voyoit briller sur les visages cette énergie républicaine qui ne souffrira plus désormais sur la terre ni esclaves ni tyrans.

Extrait des registres du comité de salut public de la convention nationale, du dix-neuvieme jour de messidor, l'an deuxieme de la république françoise, une & indivisible.

Le comité de salut public prévient les citoyens que toutes leurs pétitions, demandes & observations relatives aux affaires publiques doivent être adressées au comité, & non individuellement aux membres qui le composent.

Signé au registre; B. Barère, Carnot, C. A. Prieur, Billaud-Varennes, Jeanbon-St-André, Collot-d'Herbois, St-Just, Robespierre, R. Lindet.

CONVENTION NATIONALE.

(Présidence du citoyen Louis, du Bas Rhin.)

Séance du 20 messidor.

Le citoyen Hoffmann, entrepreneur d'une manufacture de Guinée, a sollicité, à diverses reprises, auprès des trois législatures, des récompenses dont il augmentoit la quotité à chaque pétition qu'il présentoit: toujours éconduit, parce que ses demandes ne sont pas fondées, Hoffmann, s'est avisé de solliciter les comités d'agriculture & des finances, & de porter ses prétentions à 60 mille livres pour indemnité, & à 300 mille livres comme avances, sans intérêt, pour l'encouragement de sa manufacture. — D'après le rapport fait au nom des comités d'agriculture & de commerce, la convention décrète qu'il n'y a lieu à délibérer sur la pétition d'Hoffmann: le rapport sera imprimé: toutes les pièces concernant cette affaire seront remises au comité de sûreté générale qui, après avoir examiné la conduite du citoyen Hoffmann, avisera au parti qu'il sera convenable de prendre.

On fait lecture du procès-verbal de la séance du 18 messidor, dans lequel se trouve la rédaction de deux décrets rendus, sur le rapport du comité des finances, voici le texte de ces décrets:

Premier Décret.

Art. 1^{er}. Les paiemens, autres que ceux relatifs aux pensions, intérêts & remboursemens de la dette publique, &

restitutions des sommes provenant des dépôts & consignations ou saisies réelles, qui se font à la trésorerie nationale ou aux caisses des payeurs & receivers de la république, seront effectués sur une quittance non timbrée, sous signature privée, qui pourra être fait sur la piece ou mandat justifiant la dépense, sans qu'il soit besoin de fournir aucun certificat.

II. Les commissiens ou agences suppléeront par une déclaration en marge des rôles qui s'acquittent par émanagement, aux signatures des citoyens qui ne savent pas signer; cette déclaration sera signée par un commissaire ou agent, & par un commis principal.

III. Les parties présentes qui reçoivent en vertu d'un mandat, ordre ou facture, & qui ne savent pas signer, en feront leur déclaration au payeur, caissier ou trésorier, qui sera obligé de la transcrire de suite en sa présence, sur la piece justifiant la dépense, de la signer & faire signer par deux témoins présens à ladite déclaration,

IV. Les paiemens mentionnés en l'article premier, qui auront été effectués depuis le premier juillet 1791, sur quittance non timbrée, & sur des acquits signés de la partie présente, au bas des mandats, ordonnances & autres pieces justifiant la dépenses, ne pourront être rejetés pour ce défaut de forme.

Deuxieme décret.

Art 1^{er}. Ceux qui ont entre leur moins des fonds ou effets appartenant aux habitans des pays qui sont en guerre avec la République, les déposeront dans un mois de la publication du présent décret, par le bulletin, pour ce qui est échu, & au fur & mesure des échéances ce qui ne sera pas échu dans les caisses des receivers du district, & à Paris, à la trésorerie nationale: il leur en sera fourni un récépissé.

II. Les monnoies étrangères qui seront dues, seront réduites en monnaie de France, d'après le cours des changes à Paris, à l'époque du décret qui ordonne la saisie & séquestration des biens des étrangers, & leur montant, ainsi calculé, sera déposé en assignats.

III. Les commissaires de la trésorerie nationale constateront le cours des changes mentionné en l'article précédent; ils l'enverront, sans délai, aux directoires & receivers des districts.

IV. L'agence de l'enregistrement & des domaines prendra possession des meubles & immeubles appartenant aux habitans des pays avec lesquels la république est en guerre, & les administrera comme les autres biens nationaux, & leur produit sera versé dans les caisses des receivers de district.

V. Les receivers de district enverront de suite à la trésorerie nationale les fonds qui leur seront versés; lesquels seront déposés dans la caisse à trois clefs, destinée à recevoir les dépôts & consignations.

VI. Il sera tenu un compte particulier des versemens qui seront faits en exécution du présent décret, en su conformément à l'ordre prescrit pour les dépôts & consignations.

VII. Ceux qui n'auront pas satisfait aux dispositions du présent décret, dans le délai prescrit, seront condamnés à une amende égale au quart de la valeur non déposée.

VIII. Les agens nationaux veilleront à l'exécution du présent décret; ils poursuivront ceux qui seront en retard, les employés de l'agence de l'enregistrement étant chargés, sous peine de destitution, de les leur dénoncer.

Les pétitionnaires sont admis. La convention reçoit des diverses parties de la république une foule d'adresses de félicitation. De toutes parts, les biens d'émigrés se vendent avec rapidité & succès.